

## Dossier : LES BIBLIOTHÈQUES

### Être bibliothécaire et militante à l'AFL

Sylviane TEILLARD

Ma rencontre avec l'A.F.L, qui remonte à cinq ou six ans, fut étroitement liée à mon affectation (souhaitée) de bibliothécaire dans le quartier de la Villeneuve de Grenoble. Les premiers termes du sérail : statut de l'enfant, capacité de lecteur, aide aux apprentissages, coéducation, si je les ai faits authentiquement miens aujourd'hui, me parvinrent à l'époque tant chargés de soufre que de séduction. Il m'a fallu un certain temps pour les adopter, le temps de découvrir qu'ils trouvaient leur application concrète dans les attitudes, les attentes, les exigences et les efforts des uns et des autres, sur le quartier. J'ai éprouvé une certaine honte aussi d'avoir ignoré tout ce qui se passait à une lieue seulement de ma propre maison, à être restée finalement à l'écart de tout ce bouillonnement d'idées, à avoir choisi implicitement d'en rester éloignée pour mieux me caler dans quelques menues certitudes de bibliothécaire pour qui le plaisir de lire pouvait se partager également, pour peu qu'on bénéficie dans son secteur d'habitation d'un équipement bien fourni en livres, où un accueil cordial et soigné pouvait vous être réservé.

Toute honte ayant été bue, m'envahit alors un sentiment d'impuissance, bientôt relayé par un furieux besoin de travailler avec ces acteurs de l'école dont l'esprit d'initiative, le goût de la recherche, de l'échange, la capacité à se remettre en cause ne cessaient de me surprendre. Le bilan d'un travail en commun de six ans avec des enseignants militants à l'A.F.L. pourrait se formuler ainsi :

- D'abord la conviction que la lecture n'est en rien qu'un simple apprentissage technique (jusqu'alors je m'étais soigneusement écartée de ces préoccupations-là), mais qu'elle participe d'un apprentissage social véritable, qu'elle représente un enjeu considérable nécessitant la conjugaison harmonieuse des efforts de chacun.
- La certitude qu'un bibliothécaire est un médiateur parmi d'autres, privilégié tout de même, car il a accès à une somme d'informations sur la production, ses contenus, ses formes, qu'il dispose des livres mais qu'il doit partager cette information, la faire fructifier, aider les enseignants, les parents et tous les professionnels, chargés d'un secteur d'intervention touchant à l'enfance, afin que chacun, se sentant muni d'une certaine compétence et d'un certain pouvoir, puisse l'exercer auprès du public des jeunes lecteurs.
- Être bibliothécaire à l'A.F.L., c'est être également sensible aux nécessités d'individualiser les conseils de lecture, manifestant là le respect des itinéraires de lectures propres à chacun, chaotiques quelquefois, faits de pointes et de freinages.
- C'est rendre sensible aux enfants la notion de communauté de lectures impliquant des aides mutuelles. Mon propos n'a rien de sacerdotal : il part du constat que les suggestions que peuvent faire eux-mêmes des enfants lecteurs à d'autres enfants sont presque toujours bien reçues, et que dans tout C.D.I. ou bibliothèque, on peut garder des traces écrites de ces conseils, de ces propositions pour peu qu'on les juge dignes d'intérêt.
- C'est être conscient aussi que ceux qui ne lisent pas éprouvent pour la plupart, un fort sentiment de culpabilité, qu'il faut briser, comme il faut abattre la barrière qui sépare les lectures avouables et non avouables, et ne pas accorder le bénéfice de ces dernières à ceux qui détiennent déjà le pouvoir de choisir et la possibilité de tout lire.

- C'est considérer comme une faiblesse, l'accueil de classes que subissent plutôt que permettent les bibliothécaires, faisant une présentation de livres devant un groupe d'enfants, tandis que l'enseignant(e), genoux serrés, reste (même physiquement) à l'écart de l'activité, les séances s'enchaînant au rythme d'un calendrier rigoureux, dans l'insatisfaction partielle, mais en gardant ce rituel "pour ne pas léser les enfants". N'y aurait-il pas grand bénéfice à retirer d'une incitation bien dosée envers ces enseignants à s'intéresser aux écrits que propose la bibliothèque, passant ses formes, qu'il dispose des livres mais qu'il doit partager cette information, la faire fructifier, aider les enseignants, les parents et tous les professionnels, chargés d'un secteur d'intervention touchant à l'enfance, afin que chacun, se sentant muni d'une certaine compétence et d'un certain pouvoir, puisse l'exercer auprès du public des jeunes lecteurs.

- Être bibliothécaire à l'A.F.L., c'est être également sensible aux nécessités d'individualiser les conseils de lecture, manifestant là le respect des itinéraires de lectures propres à chacun, chaotiques quelquefois, faits de pointes et de freinages.

- C'est rendre sensible aux enfants la notion de communauté de lectures impliquant des aides mutuelles. Mon propos n'a rien de sacerdotal : il part du constat que les suggestions que peuvent faire eux-mêmes des enfants lecteurs à d'autres enfants sont presque toujours bien reçues, et que dans tout C.D.I. ou bibliothèque, on peut garder des traces écrites de ces conseils, de ces propositions pour peu qu'on les juge dignes d'intérêt.

- C'est être conscient aussi que ceux qui ne lisent pas éprouvent pour la plupart, un fort sentiment de culpabilité, qu'il faut briser, comme il faut abattre la barrière qui sépare les lectures avouables et non avouables, et ne pas accorder le bénéfice de ces dernières à ceux qui détiennent déjà le pouvoir de choisir et la possibilité de tout lire.

- C'est considérer comme une faiblesse, l'accueil de classes que subissent plutôt que permettent les bibliothécaires, faisant une présentation de livres devant un groupe d'enfants, tandis que l'enseignante), genoux serrés, reste (même physiquement) à l'écart de l'activité, les séances s'enchaînant au rythme d'un calendrier rigoureux, dans l'insatisfaction partielle, mais en gardant ce rituel "pour ne pas léser les enfants". N'y aurait-il pas grand bénéfice à retirer d'une incitation bien dosée envers ces enseignants à s'intéresser aux écrits que propose la bibliothèque, passant par une information mutuelle sur nos attentes, nos objectifs, existants ou à venir, et donc passant par un savoir et un pouvoir nouveaux partagés ?

- Être bibliothécaire à l'A.F.L., c'est avoir l'exigence de redonner aux enfants eux-mêmes la part du pouvoir qui leur revient : pouvoir de juger les livres qu'on leur propose, pouvoir de les présenter eux-mêmes devant d'autres enfants - l'exercice de la libre parole conférant peu à peu une compétence à exprimer ses impressions de lecture - pouvoir de participer à l'élaboration de sélections, lors de ventes/expositions, d'articles à paraître dans la presse, etc.

Je n'ai pas la prétention de penser qu'hors l'A.F.L., point de salut pour les bibliothécaires ! Je crois seulement qu'il y a des prises de conscience salutaires à prendre et des compétences à partager, des sensibilités à frotter pour que le mal le plus sournois qui nous guette, à savoir l'isolement, le repli, l'intolérance soit bien vite chassé de nos bibliothèques.

SylvianeTEILLARD